



FIL D'ARGENT

BULLETIN N° 24



**Conseil
d'administration
& ses experts**

**Principales
activités :
rappels**

**Organigramme
du CA PCA**

**Informations
sur la MSA**

**Valorisation du
point Agirc-
Arrco**

**Points sur les
Balades &
Voyage 2020 &
Randonneurs**

**Sorties /
Balades
Voyage**

**Cambriolage
vécu par des
retraités**

Le Bénévolat

**Annexes :
PV de l'A.G du
25 Avril 2019**

**Elections MSA
en 12 questions**

**ARCAPCA
AMICALE DES
RETRAITES DU
CREDIT
AGRICOLE
PROVENCE
CÔTE D'AZUR**

UN RAPPEL DE LA CONSTITUTION DU CONSEIL ADMINISTRATION ET DES EXPERTS

Président	: Alfred RIPERT
Vice – Présidente	: Denise GOMEZ
Vice – Président	: Jean-Louis BRELLE
Secrétaire	: Jeanine BANEZ-MERLINO
Secrétaire(s) adjointe(s)	: Denise GOMEZ
Trésorier	: Maurice DOUAY
Trésorier(s) adjoint(s)	: André PRADELLI Claude LEOUFFRE
Administrateurs	: Marie-Jeanne CHIGNOLI André COLLOMBAT Claudine DRUDI, Claude MARTIN Gabriel MARTOREL Gérard MILLOTTE, Anne-Marie MIRANDE-COLLOMB Danielle PLESTIN René ROUX, Paul TOSCANO, Irène VENTURELLI,
Experts	: Jacques FALUOMI Michel MEIFFREN Antoine SIRI Claude TOMPS.

Vous trouverez en annexe le procès-verbal de l'assemblée générale de l'ARCAPCA tenue le 25 avril 2019 à Draguignan – en page 23-.

ACTIVITES PRINCIPALES : RAPPELS

✓ DEFENSE DES INTERETS DES RETRAITES AVEC LA FNAROPA ET LA CFR,

La FNAROPA constitue une force de proposition importante et écoutée. Relayée par la **Confédération Française des Retraités (CFR)** au sein de laquelle elle est très active, la FNAROPA défend notamment plusieurs grands dossiers sur des sujets essentiels touchant les retraités et futurs retraités :

L'accès aux soins pour tous,
La retraite universelle,
Le vieillissement et l'autonomie,
La fiscalité.

✓ PARTENARIAT AVEC LA CR ET LE CE,

Les voyages organisés par le comité d'entreprise :

Les retraités adhérents à l'Amicale sont informés par mail. Les actifs étant prioritaires, les inscriptions ne sont validées que s'il reste des places disponibles. Le bulletin d'inscription est à retourner au Comité d'entreprise, qui précise les conditions et le mode de paiement : Comité d'entreprise CA– Les Négadis – 83300 Draguignan.

Appartements mis à la disposition des adhérents par ce comité d'entreprise

Les retraités ne sont pas prioritaires. Les réservations doivent se faire à un mois du départ en fonction des disponibilités. Pour visualiser le planning de location du CE,

- Vous connectez internet www.fnaropa.fr
- Vous identifiez dans le pavé Connexion Adhérent
- Vous cliquez sur MON ESPACE ADHERENT
- Vous cliquez sur PARTENAIRES ET LIENS

Pour s'inscrire, il faut téléphoner au secrétariat du Comité d'entreprise qui indiquera si l'inscription est validée (tel : 04 94 84 46 08).

✓ PROPOSITIONS DES SORTIES ET VOYAGES

Ces informations sont diffusées par messagerie.

Il convient de retourner votre inscription dûment rempli avec le message à adresser à arcapca@free.fr

Le paiement se fait par prélèvement sur le DAV par le trésorier de l'Amicale.

✓ SIMULATION DU CALCUL DE LA RETRAITE DE BASE & COMPLEMENTAIRE

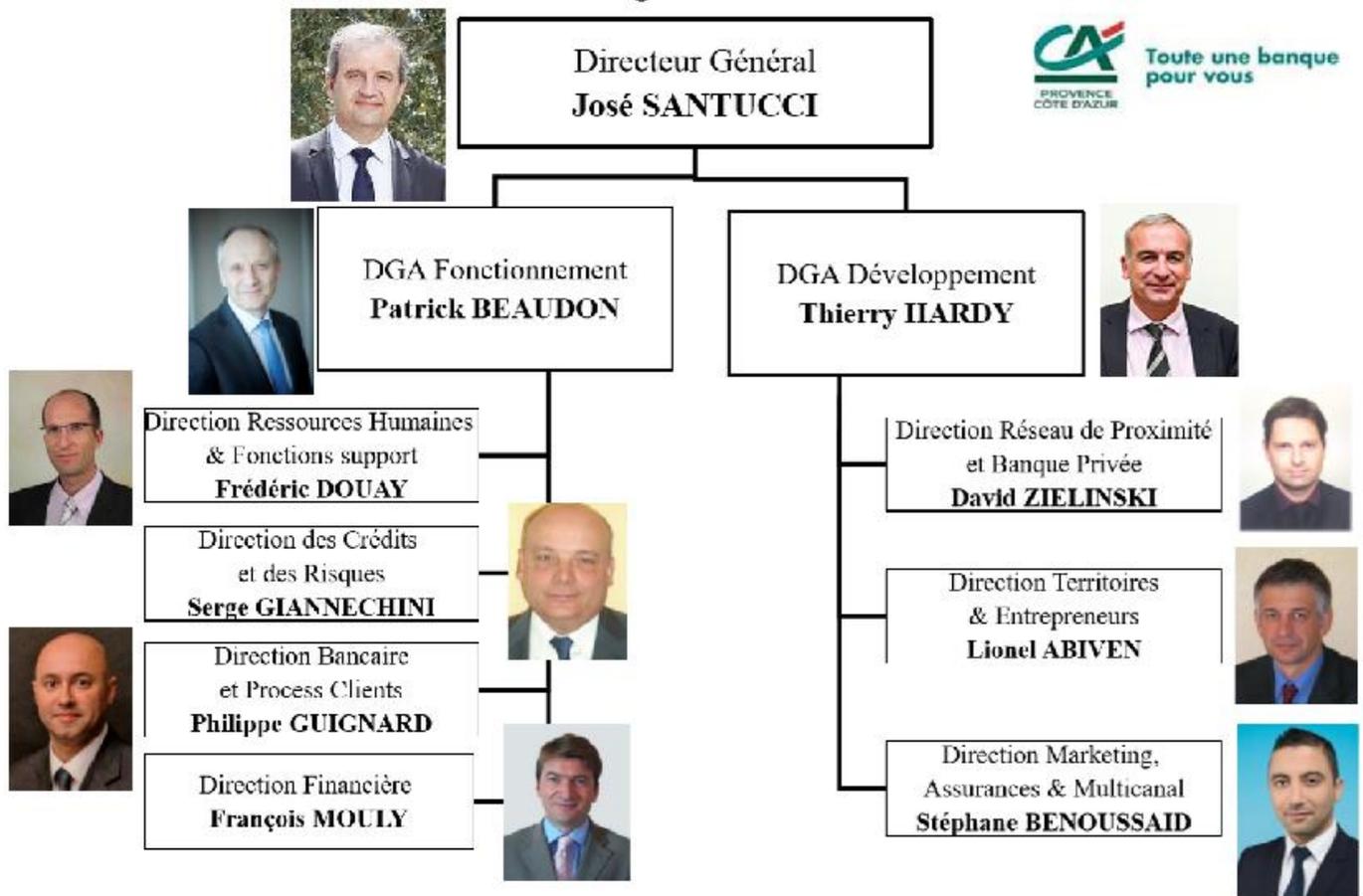
Des experts sont à votre disposition pour recalculer le montant de votre pension de base et celle de la complémentaire.

✓ CONDITIONS PREFERENTIELLES POUR LES RETRAITES

La Caisse régionale Provence Côte d'Azur et l'Amicale ARCAPCA ont souscrit une convention qui prévoit de « faire bénéficier aux membres les mêmes conditions de banque que les Salariés en activité en ce qui concerne la rémunération des DAV, les conditions de facturation et les conditions de prêts, sous réserve du respect des dispositions réglementaires. »

Maurice Douay

Organigramme général Provence Côte d'Azur au 1^{er} juillet 2019



INFORMATIONS SUR LA MSA

Des prochaines élections MSA se dérouleront entre le 20 et le 31 janvier 2020.

Cette information est importante pour les retraité(e)s. Nous ne bénéficions plus des rappels fournis aux salariés de la Caisse Régionale.

Notre Caisse Maladie se distingue des autres en proposant les avantages du guichet unique et en simplifiant les démarches administratives.

Nous vous invitons à consulter l'annexe intitulée « LES ÉLECTIONS MSA 2020 EN 12 QUESTIONS/REponses »

se reporter à la page -32-

Elle nous donne des informations très claires sur :

1. Les élections MSA qu'est-ce que c'est ?
2. Quand a lieu le scrutin ?
3. Qui peut se présenter ?
4. Les trois collèges électoraux, qu'est-ce que c'est ?
5. Qui sont les candidats ?
6. Combien de délégués sont élus en MSA ?
7. Que se passe-t-il s'il n'y a aucun candidat sur mon territoire ?
8. Qui peut voter ?
9. Comment faire si je ne suis pas inscrit sur la liste électorale ?
10. Comment voter ?
11. Que se passe-t-il si je vote à la fois en ligne et par courrier ?
12. Le vote par internet, comment savoir si c'est vraiment sûr ?

Extrait du COMMUNIQUE DE PRESSE AGIRC – ARRCO du 09 octobre 2019

« Les partenaires sociaux, gestionnaires du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco, ont arrêté la valeur de service du point et la valeur d'achat du point, lors de leur Conseil d'administration ce 7 octobre 2019.

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre de l'accord du 10 mai 2019*, qui a traduit la volonté des partenaires sociaux de maintenir le pouvoir d'achat des retraités pour la période 2019-2022.

Elles sont prises dans un contexte de retour à l'équilibre financier de l'Agirc-Arrco dès l'exercice 2019, démontrant une fois de plus la capacité et la responsabilité des partenaires sociaux à gérer le régime dans la durée, selon une juste répartition entre l'effort demandé aux actifs et aux entreprises, et le niveau de pouvoir d'achat des retraités.

Valeur de service du point

Ainsi pour cette période, la valeur de service du point Agirc-Arrco est indexée au moins sur l'évolution des prix à la consommation en moyenne annuelle (hors tabac). La dernière prévision d'inflation publiée en juin par l'INSEE, hors tabac, est estimée à 1% pour l'année 2019.

Dès lors et dans le cadre de son pilotage annuel au plus près des prévisions, le conseil d'administration a décidé que la valeur du point **sera revalorisée de 1% au 1er novembre 2019**.

La valeur de service du point Agirc-Arrco au 1er novembre 2019 s'établira donc à 1,2714 €.

Cette revalorisation concerne tous les retraités, quel que soit le montant de leurs revenus.

Elle se traduit par une augmentation annuelle des allocations versées par l'Agirc-Arrco d'environ 800 millions d'euros. »

Retrouvez le texte de l'accord sur [agirc-arrco.fr/ressources documentaires/textes de référence/Accords paritaires nationaux](http://agirc-arrco.fr/ressources_documentaires/textes_de_refERENCE/Accords_paritaires_nationaux)

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 01 71 72 12 49 – 06 99 66 84 94

POINTS SUR LES BALADES & VOYAGE EN 2020

La commission Voyages avait retenu comme idée « les pays baltes » suite au sondage effectué en 2018.

Elle a décidé d'abandonner ce projet. En effet, elle n'a pas trouvé un membre de l'ARCAPCA pour accompagner le groupe des futurs intéressés au voyage.

Cependant, la commission avait examiné huit propositions de différentes agences de voyage, à savoir, Sélectour, Couleurs du monde, Bernard Voyages, Sabardu, Vacances Bleues, Tendances voyages, Sumian.

Une prochaine réunion de la commission Voyages permettra de rechercher une autre destination en 2020.

Une escapade au PAYS BASQUE sera proposée.

M. Paul TOSCANO et M Michel MEIFFREN proposent :

BALADE A THEME

Il s'agit d'une sortie d'une journée pour découvrir un lieu avec un guide et un déjeuner au restaurant.

Propositions pour 2020 :

- ✚ Collobrières et La Chartreuse de la Verne,
- ✚ Une visite de la ville de Grasse, de Hyères, de Sisteron, de St Tropez,
- ✚ L'île St Honorat.

RANDONNEES

NIVEAU 1

Proposition pour satisfaire les adhérents désireux de découvrir la marche sans nécessité de critères spécifiques.

Lieux évoqués :

- ✚ Carcés le canal et les cascades du Carami,
- ✚ La Ste Baume sa grotte et le St Pilon,
- ✚ L'Estérel et le pic d'Aurette,
- ✚ Vidauban et la chapelle Ste Brigitte.

Des dates vont être proposées pour les balades et les randonnées en début d'année 2020.

Pour ceux qui n'ont pas une adresse courriel, n'hésitez pas à joindre M. Michel Meiffren au 06 12 24 04 09.

Pour ceux qui ont une adresse courriel, un message de la commission Voyages vous sera envoyé.

NIVEAU 2

Nos experts suggèrent de faire adhérer les personnes à la FFRP- et d'acquérir la carte « Rando pass »

Se reporter à l'article 'RANDONNEURS' ci-dessous

RANDONNEURS

Si vous aimez randonner, connaissez-vous le site suivant :

<https://www.ffrandonnee.fr/20/la-licence.aspx>

Extrait de sa page d'accueil :

La licence fédérale

PRATIQUER LA RANDONNEE OU UNE AUTRE ACTIVITE DE MARCHE DANS L'UN DES 3500 CLUBS AFFILIES

Rejoignez l'un des 3 500 clubs de la Fédération et profitez des randonnées encadrées par un animateur, pour tous les niveaux et tous les goûts. Les clubs adhérents à la fédération vous proposent de pratiquer la randonnée, mais également la raquette à neige, la marche nordique, le longe côte-marche aquatique, la rando santé, la marche d'endurance et Audax...

La licence fédérale est conçue pour vous par ceux qui partagent la même envie de liberté et vous est conseillée par ceux qui balisent et entretiennent bénévolement vos sentiers.

Les avantages de votre licence :



- une **assurance** adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité
- une **assistance** 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger
- un accès aux [stages de formation](#) de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs
- un accès aux **voyages de randonnée** organisés par les clubs, les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés
- des **tarifs préférentiels** :
 - au magazine [Passion Rando](#) (8€ pour 4 numéros ou 16€ pour 8 numéros)
 - à l'abonnement [GR @ccess](#) (à partir de 10€) qui vous permet d'organiser votre randonnée itinérante en ligne
 - pour toute commande sur le site de la [boutique FFRandonnée](#)
 - sur les manifestations de randonnée pédestre
- des avantages auprès des différents [partenaires de la FFRandonnée](#) (avantages listés en bas de page).
- des conseils personnalisés au [centre d'information FFRandonnée](#) de 10 à 18 heures du lundi au vendredi au 64, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS ou au 01 44 89 93 93

TARIFS DES LICENCES

Lors de votre inscription au sein d'un club FFRandonnée, vous réglerez votre cotisation annuelle et votre licence.

Vous choisirez une formule individuelle ou familiale (possible à partir de 2 personnes)

Si votre club n'a pas souscrit au contrat fédéral d'assurance, il vous est possible de ne pas prendre l'assurance proposée avec la licence. Dans le cas contraire, il vous faudra souscrire une licence avec assurance responsabilité civile ou une assurance responsabilité civile et accidents corporels pour les activités de marche et randonnée ainsi que les sports de nature (hors pratique compétitive, si la discipline bénéficie d'une délégation du Ministère du sport auprès d'une fédération autre que la FFRandonnée).

Ce site propose également une carte RandoPass via <https://boutique.ffrandonnee.fr/rando-pass>

Extrait de l'argumentation du Site

Vous randonnez à côté de chez vous ou à l'autre bout du monde, à la journée ou en itinérance sur plusieurs jours, seul, en famille ou entre amis, le RandoPass est fait pour vous !

Le RandoPass est un nouveau titre de participation annuel dématérialisé, nominatif et individuel, proposé par la FFRandonnée.

Valable un an à compter de sa date de souscription (au tarif de 28€), il vous offre une assurance performante, adaptée à la pratique de la randonnée et de ses activités connexes (marche nordique, raquette à neige, longe côte/marche aquatique...).

Il vous ouvre également des avantages sur la boutique en ligne et auprès des nombreux partenaires de la FFRandonnée.

Enfin, il vous permet d'avoir accès aux stages de formation de la filière "Pratiquer".

Vous souhaitez bénéficier des avantages et services de la fédération et montrer votre reconnaissance aux 8 500 baliseurs bénévoles qui vous proposent plus de 140 000 km d'itinéraires de qualité pour randonner sereinement sur toute la France : le RandoPass® est fait pour vous !

BALADES / SORTIES/ VOYAGE EN 2019

 **La sortie St Cézaire**

 **La sortie Tourves**

 **La sortie Cassis**

 **Le Voyage en Italie du Sud**

 **La Balade à Toulon**

❖ Sortie St CEZAIRE



Le 13 juin 2019, nous sommes 18 participants à nous retrouver à Saint Cézaire.

Elisabeth, notre guide, nous accueille et nous voilà partis à la découverte des alentours du village.

Nous commençons par « les puits de la vierge » C'est un groupe de puits couverts, creusés en plein champ, autour d'une source importante qui, de 1505 jusqu'en 1870, a alimenté en eau le village.



Nous nous rendons ensuite sur des sites mégalithiques constitués de dolmens datant du néolithique (2500 av J.C.).

Des pierres émouvantes autour desquelles des débris de poteries, des ossements brûlés et même des pointes de flèches en fer ont été retrouvés lors de fouilles.

Nous y voyons aussi des enceintes de pierres qui devaient servir d'abris et d'habitations fortifiées.

Cette matinée se termine par un déjeuner au restaurant des grottes, l'accueil y est très chaleureux et un apéritif nous est servi suivi par un repas.

Nous enchainons sur la visite guidée des grottes où nous découvrons les merveilles minérales que peut réaliser la nature, vieilles de 6 millions d'années et découvertes en 1890.



Puis, nous retrouvons notre guide pour découvrir le village de Saint Cézaire, construit dans une enceinte où les romains entreposaient autrefois leurs victuailles pour approvisionner Fréjus.

Ruelles et charmantes placettes nous mènent au sublime point de vue du village.

La vue plonge sur la Siagne et au loin nous pouvons apercevoir la mer.

C'est ainsi que se termine notre balade dans ce beau coin de notre belle région.

Paul Toscano

« Musée des Gueules Rouges » - ST MAXIMIN «Basilique La sainte Marie Madeleine »

en date du 28 Mars 2019

Le rendez-vous a été donné pour aller découvrir **le musée des Gueules Rouges**.

Entre la fin du XIXe siècle et les années 1980, le Var a constitué le principal gisement de bauxite français et a tenu le rôle de leader mondial pendant plusieurs dizaines d'années.

Minerai de base de l'aluminium, la bauxite devenue l'or de la Provence est exploitée à ciel ouvert ou dans des mines souterraines.

Le Musée des Gueules Rouges retrace l'histoire de cette activité minière, industrie qui a fortement marqué et façonné le territoire.

Il relate également l'histoire de ces hommes, qui travaillaient dans des conditions éprouvantes et rentraient chez eux couverts de poussière rouge de bauxite, ce qui leur a valu le surnom de « **Gueules Rouges** ».



À travers ses collections et les différents supports multimédia, il présente la genèse géologique de la bauxite mais aussi les processus industriels de transformation de ce minerai en alumine puis en aluminium.

Enfin, il met en avant les multiples secteurs d'utilisation contemporains de ce métal (transport, architecture, design, sport...) à travers une présentation originale d'objets en aluminium.

Nous avons, accompagné d'un guide, plongé au cœur de la vie quotidienne des mineurs pour parcourir la galerie d'extraction reconstituée. Et ceci avec casque sur la tête et descente dans la mine...Un souvenir inoubliable.



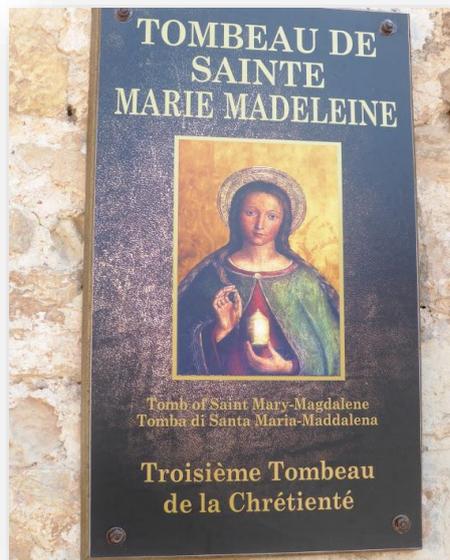
Puis départ pour St Maximin la Ste Baume au restaurant « Le Couvent Royal », situé dans le cloître de la Basilique pour un déjeuner dans un cadre d'excellence...

Notre guide conférencière nous emmène ensuite à la basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, achevée en 1532 c'est le plus important édifice religieux de style gothique bâti en Provence. 3^{ème} tombeau de la Chrétienté.

Le crâne de Marie-Madeleine, disciple de Jésus, et qui l'avait suivi jusqu'à sa mort, est abrité dans le reliquaire.

Elle a été le témoin de la Passion de la mise en Croix et de la résurrection de Jésus. Après sa mort, Marie Madeleine quitta Béthanie, chassée par les persécutions.

Atteignant Marseille, elle gravit les pentes de la Sainte Baume où elle s'installa dans une grotte jusqu'à sa mort.



Le chœur et ses 94 stalles, le retable d'Antoine Ronzen avec ses 16 panneaux de la Passion du Christ et les orgues de la basilique composés de 2692 tuyaux complètent la visite, accompagné d'un petit intermède musical d'une acoustique extraordinaire.

Notre visite s'est terminée par la découverte du cloître du couvent Royal.

Une sortie qui a remporté un vif succès avec 50 participants.

Paul Toscano

❖ Sortie CASSIS

C'est sans doute les chaleurs caniculaires de cet été 2019 qui avait conduit la section de l'amicale du 04 à choisir une activité rafraichissante en sélectionnant la découverte des calanques de Cassis en bateau.

C'est le 12 Septembre à 8h30 que 36 candidats à cette journée ont pris place dans le bus au départ de Manosque et qui devait nous déposer sur le parking gratuit des Gorguettes où quelques adhérents du 83 avaient acceptés de nous rejoindre.



Un petit Train devait conduire tout le groupe jusqu'au port où nous attendait le bateau.

C'est sur une mer calme et ensoleillée que pendant presque une heure nous avons sillonné les principales calanques dans lesquelles on pouvait apercevoir quelques bateaux de plaisance et de nombreux baigneurs.



Au retour c'est dans un restaurant proche du port que nous avons pu partager un repas composé essentiellement de produits de la mer.

L'après-midi, chacun a pu choisir de promener sur le port et arpenter les rues de la ville ou de reprendre un autre petit train pour compléter cette journée.

C'est vers 17h que tout le monde s'est rassemblé au départ du petit train de retour pour rejoindre le parking où nous attendait notre bus.

Arrivés vers 19h à Manosque c'est dans une joyeuse ambiance que nous avons pu nous quitter pour rejoindre nos foyers.

Gabriel Martorell

❖ Le voyage en Italie du sud en deux vagues

Le large succès du voyage en Italie du Sud, lors de notre sondage, ne s'est pas démenti.

Au moment des inscriptions, **ce sont 80 personnes** qui ont répondu à notre offre nous conduisant pour satisfaire tout le monde à organiser deux « vagues de 40 » sur deux semaines de fin septembre à début octobre.

Les contraintes de trajet et les procédures d'embarquement ont obligé nos amis du 04 à se lever fort tôt pour récupérer au passage à Draguignan les inscrits du 83 et rejoindre à l'aéroport ceux du 06.

Après un vol agréable d'un peu plus d'une heure, nous avons été accueillis à l'aéroport Capodichino par la guide qui devait nous accompagner durant le séjour.

Arrivés à l'hôtel, situé un peu à l'écart dans une zone pavillonnaire de la ville nouvelle de Pompéi, nous avons pu apprécier l'excellente organisation et la qualité d'accueil et de serviabilité du personnel. Une boisson fraîche nous a été servie sur la terrasse., accompagnée de petits beignets soufflés.

Comme il était encore tôt, un des groupes a pu bénéficier de navettes pour découvrir le littoral à Castellammare di Stabia célèbre pour ses chantiers navals, avant de rejoindre l'hôtel pour le diner.

Le lendemain, la journée était consacrée à la découverte escortée par la guide locale Lucia, de Pompéi et Herculaneum.



Ces sites sont célèbres à la suite des terribles colères du Vésuve de l'an 79.

En arpentant les larges rues pavées, on pouvait imaginer ce qu'avait pu être la vie en ces lieux deux mille ans plus tôt et la tragédie vécue par la population.

Si la ville Pompéi est surprenante par sa dimension et ses édifices imposants, Herculaneum est moins étendue.

Une grande partie de la cité est encore ensevelie sous la ville nouvelle.

Le troisième jour, découverte de Naples.

C'est dans les vieilles rues de la ville grouillant de monde qu'il fallait se déplacer en évitant les scooters « Vespa » qui dévalent les rues pentues et étroites en pleine vitesse.

Parmi les visites les plus caractéristiques, on peut citer le Duomo consacré à San Gennaro très vénéré à Naples, les ruelles du cœur de la vieille ville bordées de fabricants et vendeurs de santons de grande réputation

La journée s'est terminée par visite du Castel Nuovo, imposante bâtisse fortifiée entourée de profonds fossés.



Un des groupes a quitté Naples pour se rendre à Gagnano et visiter une fabrique de pâtes commentée par son sympathique propriétaire.

Le quatrième jour, de l'embarcadère de Torre del Greco, direction l'île de Capri.

Depuis le bateau, nous avons contemplé la baie de Naples surplombée de l'imposant Vésuve.

Qui ne fut pas ébloui en débarquant sur cette île légendaire.

Le guide local, non dénué d'humour, a conduit tout son petit monde émerveillé jusqu'aux jardins d'Auguste. Après Capri et ses boutiques, direction Anacapri, plus en attitude, les minibus montaient en frôlant ceux qui descendaient, La visite de la villa San Michele s'est terminée par une dégustation de chocolats et de limoncello, suivie du repas.



Cinquième jour, point le plus attendu du voyage, le groupe s'est séparé en deux. A bord de bus à 20 places, nous avons parcouru l'étroite et sinueuse route de la côte Amalfitaine où se succèdent gorges profondes, tours sarrasines, ports aux allures mauresques.

Après avoir traversé la pittoresque Positano, nous avons atteint Amalfi, ses ruelles très animées, sa cathédrale perchée dédiée à St André et pour certains, découverte de la côte en bateau.

Au retour, nous avons fait le détour par Sorrente pour découvrir une ville élégante et très touristique. En soirée nous avons assisté et participé au spectacle Tarentelle, festif, populaire et convivial.

L'avant dernier jour, à Caserta, nous avons visité, à marche forcée, le Palais Royal, résidence immense de la famille royale des Bourbons de Naples, réplique locale du Palais de Versailles où vécurent Joachim Murat éphémère roi de Naples et son épouse Caroline sœur de Napoléon.

Le repas a été servi dans une ferme agricole où l'on pouvait déguster le fameux vin 'Lacrima Christi'. Les plus courageux pouvaient se lancer à l'ascension du Vésuve, jusqu'à son vaste cratère, où quelques fumeroles rappellent qu'il est encore en sommeil et peut se réveiller à tout moment comme ce fut le cas le plus récemment en 1944.

Le lendemain était le retour en France pour la plupart satisfaits, ce voyage un peu dense, riche de découvertes et surtout sans incident majeur hormis une valise ayant choisi de passer un jour de plus à Naples et livrée le surlendemain sans dommage au domicile de son propriétaire.

Gabriel Martorell et André Collombat

❖ Toulon, sa rade, ses musées du 17 octobre 2019

La balade à thème de Toulon s'est déroulée de façon parfaite sur le plan du programme, du temps clément, des visites, du restaurant qui ont satisfait l'ensemble des participants.

Cette sortie a retenu l'intérêt d'un grand nombre d'adhérents : 47 participants.

Cette journée a débuté en bateau avec les Bateliers de Toulon. Cela nous a permis de découvrir :

- La rade de Toulon, l'histoire de ce principal port maritime militaire avec Brest,
- Des bateaux dont le Porte Avion "Charles de Gaulle », le porte hélicoptère Mistral, trois sous-marins SNA,
- Les poudrières.



Le Mistral

Une ponctuation gastronomique sur le port a fait l'entier et agréable plaisir gustatif des participants.

Des assiettes bien garnies



Il a permis de repartir pour la visite du Musée de la Marine de compléter la découverte par des expositions et thématiques diverses et variées sur :

- L'historique des bateaux à voiles et à vapeur, l'évolution de l'armement, les aménagements portuaires, l'aviation...
- Les technologies, et énergies nouvelles pour accompagner l'efficacité et nouveaux besoins pour l'armement et équipements.



Une maquette du musée de la marine

Notre découverte suivante nous a amenés à prendre le Téléphérique du Faron pour accéder au Musée Mémorial de Toulon.

Le beau temps a donné un éclairage parfait sur le paysage et une vue exceptionnelle de la rade.



Le téléphérique du Mont Faron

La visite au sommet du Faron du Musée Du Mémorial (Débarquement en Provence) fut le CLOU :

- Par la richesse des moyens modernes sur les images, ses lieux,
- Un film sur le déroulement du débarquement retraçant en son et images animées la vraie réalité en 10 minutes est exceptionnel.
- Vues saisissantes 360 degrés,
- Sur la qualité des guides par une facilité impressionnante de connaissance, d'apport, descriptif précis et anecdotes sur cette période a retenu une attention exceptionnelle au point de dépasser le temps imparti de cette visite.



Le guide explique l'emplacement stratégique du Mont Faron

Nous avons clôturé cette journée par une descente en téléphérique pour rejoindre nos véhicules et se congratuler par l'unanimité des plaisirs exceptionnels vécus.

Michel Meiffren

UN CAMBRIOLAGE VECU PAR DES RETRAITES

Victimes d'un cambriolage, entre 14 et 16h, un jour d'été, il est difficile de vivre comme auparavant.

Des cambrioleurs ont pénétré dans l'appartement en opérant un trou de quelques centimètres dans la vitre de la porte-fenêtre sécurisée, donnant sur une terrasse située au 1^{er} étage de l'immeuble R+2.

Ils ont visité les quatre pièces principales, la salle d'eau, les toilettes. Ils n'ont pas hésité à vider les tiroirs des armoires, des meubles pour voler les bijoux, les appareils électroniques (micro, appareil photographie).

La méthode de recherche des objets est très élaborée. Pendant que vous êtes en train de travailler, ils se chargent de bien vous soustraire tous vos objets de valeur, sans en oublier un seul.

Lorsque l'on constate l'étendue du cambriolage, tout vous paraît étranger. Votre chez-soi a été sali.

En principe, la police nationale intervient quelques heures après votre appel au 17.

Celle-ci prend note seulement de vos coordonnées, votre lieu d'habitation, le type d'effraction avec ou sans violence.

Elle vous demande, surtout, de ne rien toucher en précisant qu'un technicien scientifique interviendra selon sa disponibilité,

La vision de votre chez soi devient floue.

Avec un peu de chance, 24heures après la visite des policiers, et grâce à la proximité géographique d'autres sites cambriolés ; l'expert scientifique effectue des relevés d'empreinte.

Mais, très vite, il peut vous annoncer que les professionnels du cambriolage portaient des gants.

Cependant, il sait vous rassurer en procédant à des relevés d'ADN à l'aide de trois tubes, imposés par un budget serré.

La série télévisée 'Les experts' prend forme. A part que les auteurs ne seront jamais identifiés.

L'aventure ne se termine pas là. Une déclaration de l'effraction doit être réalisée sur un site dédié (<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>). Il s'agit d'une pré-plainte. Il ne faut pas oublier auparavant de faire l'inventaire détaillé de vos biens volés et de résumer les circonstances du sinistre.

Le document est transmis à la police nationale la plus proche de votre domicile. Un rendez-vous vous est proposé, quelques jours plus tard ; pour signer votre déposition.

Vous pensez que votre assureur vous aidera à passer cette période tourmentée, noire, sombre, alors vous faites une déclaration du sinistre en joignant la copie des documents de la police.

Un expert de l'assurance prend contact avec vous pour vous fixer un rendez-vous une semaine plus tard.

Mais, auparavant, vous devez enrichir un tableau Excel pour mentionner les objets dérobés, en les classant en deux familles (avec ou sans facture) et en les numérotant.

Chaque justificatif doit être l'original sur lequel vous référencez le numéro. Si vous ne disposez pas de facture ; il faut apporter une preuve de son existence, par exemple une photographie d'un bijou porté.

Vous imaginez que ce professionnel saura vous écouter.

Grave erreur, c'est une personne froide qui vous pose des questions en soulignant que les circonstances du cambriolage sont bien étranges.

Elle relève que vos plantes de la terrasse n'ont pas été abîmées, que l'accès est difficile.

Par contre, elle vous félicite, pour lui avoir imprimé le tableau des objets volés enrichi des justificatifs.

Si vous avez pris l'initiative de lui présenter une image « zoomée » d'un bijou en pensant que sa valeur sera mieux appréciée. L'expert vous indiquera que cela ne prouve pas que vous en soyez propriétaire.

Cette visite, qui ressemble à un interrogatoire, vous laissera une impression d'être des suspects du cambriolage.

L'absence d'empathie de la représentante de votre assurance mettra votre moral au plus bas, soutenu par une grande fatigue.

Vous étiez client de l'assureur, vous devenez une personne étrangère, un intrus qui devra se contenter d'un minimum d'indemnités.

Lorsque vous avez contracté votre assurance d'habitation, avec 'Rééquipement à Neuf', votre conseiller bancaire vous demande une estimation financière de vos bijoux et de vos meubles.

Vous aviez imaginé qu'en cas de sinistre, cela vous aidera à être indemnisés.

Grave erreur encore, après avoir attendu un mois, la réalité est bien différente.

Un relevé de l'évaluation des dommages vous est adressé par courriel sans aucune explication.

Vous découvrez, en premier, que le montant des factures est repris en forte baisse, avec la mention « montant retenu par l'expert », que le taux de vétusté est de plus de 10 % par an.

Vous pensez rêver en lisant que le taux de vétusté appliqué sur un bijou en or, valeur de refuge en économie, est de 50%. Vous deviez savoir que sa dépréciation est liée par le fait que vous l'avez porté.

Vous constatez, que l'indemnité des bijoux ne représente que 40 % de votre propre déclaration à la signature de votre contrat d'assurance, 25 ans auparavant.

Vous finissez par comprendre que vous êtes victime d'un deuxième vol ; cette fois-ci sans effraction.

Par la suite, vous décidez d'équiper votre logement d'un système d'alarme sophistiqué.

Vous recevez une dizaine de propositions.

Mais, vous ne vous décidez pas à retenir une solution, parce que chaque fournisseur précise que les cambrioleurs sont des experts, en avance sur la technique, capables de brouiller les communications par de simples appareils de bon marché, de recouvrir la sirène d'une mousse expansive pour la rendre inopérante, de passer par un endroit non sécurisé.

Découragé, vous faites le choix d'un système d'alarme équipé d'une carte GSM, capable de vous transmettre des photos des individus en cas d'intrusion sur votre smartphone ; ceci pour vivre un peu mieux.

Lorsque vous annoncez à votre entourage que vous avez été victimes d'un cambriolage, vous apprenez que vous n'êtes pas les seules victimes.

Rassuré, vous ne l'êtes pas.

Gérard Millotte

LE BENEVOLAT

De nombreuses occupations s'offrent aux retraité(e)s. Une d'elles peut consister à rejoindre une communauté d'acteurs, une famille de la solidarité à laquelle chaque membre contribue, à sa mesure, selon ses souhaits et ses possibilités. Il s'agit de bénévolat, véritable parcours riche de rencontres, d'expériences épanouissantes.

Pour mémoire, la Croix Rouge française est une association 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1945. Les 58000 bénévoles agissent dans 1100 antennes, unités, ou délégations. Avec ses 600 établissements et services et ses 17000 salariés, la Croix Rouge française est engagée dans l'économie sociale et solidaire.

Parmi ses missions, on retiendra trois sections Urgence & Opérations, Secourisme, et Action sociale.

Secourisme

Menées par des bénévoles, cette section regroupe le secours au quotidien, la formation secouriste et les sensibilisations aux premiers secours, la prévention et la préparation aux catastrophes. Son utilité est incontestable, en effet, on oublie que des premiers gestes de secourisme peuvent sauver un parent proche, un jeune enfant.

Qui n'a pas pensé à ce qu'il se passerait si un jeune enfant de la famille avalait un aliment trop gros, ou un objet ?

Avec une formation d'une journée, nous pouvons affronter un tel événement en apprenant les premiers gestes de secourisme.

Urgence & Opérations

Les bénévoles secouristes œuvrent en complément des secours publics et permettent d'accompagner les personnes sinistrées jusqu'au retour à une situation dite normale.

Avec le changement climatique, cette section d'activité de la Croix Rouge sera de plus en plus sollicitée.

Action Sociale.

Nous avons croisé une retraitée, adhérente de l'ARCAPCA qui a la gentillesse de nous présenter son activité au sein de la Croix Rouge.

Elle consacre tous les mardi et vendredi matin à préparer des colis de nourriture, de produits d'hygiène et à les distribuer aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion. Elle fait partie d'une équipe de douze personnes de l'antenne Villeneuve-Loubet.

Cette distribution concerne des personnes qui possèdent un dossier administratif et financier constitués et approuvés par une assistance sociale. Il ne s'agit pas de donner des colis à une personne, réclamant une aide sans justificatif.

Cinquante colis par semaine sont délivrés.

Chaque quinzaine, elle approvisionne l'antenne de produits (450 kilos) provenant de la Banque Alimentaire collectée auprès de distributeurs et provenant également d'un organisme européen (Surplus de laitage par exemple).

La collecte, la sélection de vêtements, le stockage et la distribution sont des tâches à effectuer, selon une procédure bien « huilée ».

Les denrées alimentaires sèches, les produits d'hygiène, sont identifiés et enregistrés par une secrétaire sur un poste de travail. Le suivi de ces produits se fait à son entrée et à sa sortie.

Notre collègue participe de plus à la collecte des produits dans les grandes surfaces. Qui n'a pas reçu à l'entrée d'un hypermarché un feuillet 'Collecte de la Croix Rouge' ?

Nous ne pouvons qu'encourager cette adhérente à continuer son activité de bénévolat pour le bien des personnes en difficultés.

Gérard Millotte

ANNEXE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Avril 2019

AMICALE DES RETRAITES DU CREDIT AGRICOLE

PROVENCE COTE D'AZUR

(ARCAPCA)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Avril 2019

au SIEGE DE LA CAISSE REGIONALE PCA A DRAGUIGNAN

Le Président Alfred RIPERT ouvre la séance à 10 h 30.

- Adhérents présents ...	:	94
- Adhérents représentés	:	120
Total.....	:	214

Effectif à fin 2018 : 515

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président nous informe de la visite de la Direction Générale par la présence de Monsieur Patrick BEAUDON, Directeur Général Adjoint et Monsieur Frédéric DOUAY, Directeur des Relations Humaines.

Il remercie la Caisse Régionale pour la mise à notre disposition de ses locaux. Ces derniers ayant été rénovés récemment, nous a obligé de décaler tardivement l'assemblée générale, ce qui explique aussi que nous n'aurons pas de partie festive cette année.

Nous ferons mieux l'année prochaine.

Une minute de silence est dédiée à nos disparus en 2018 :

04 : BURGAT-CHARVILLON André, COSTE Jean-Claude, LEOUFFRE Pierre, MENTION Claude,
SARAT Paul, SOLIVERES Francis.

06 : GUICHARD Faustine, RIMONDI Louissette,

83 : GERMAIN Auguste, DIONISI Ange, LARROQUE Jean-Claude, PAVAN Alice,
SANTARELLI Jean-Claude, VERANE Roger.

Il rappelle la composition du Conseil d'Administration et excuse les absents :

- Jean-Louis BRELLE
- Irène VENTURELLI
- Michel MEIFFREN
- Antoine SIRI

Bureau :

Président	Alfred RIPERT
Vice-Présidents	Denise GOMEZ Jean-Louis BRELLE
Secrétaire	
Secr. Adjointes	Denise GOMEZ – Danielle PLESTIN
Trésorier	Maurice DOUAY
Trés. Adjointes	André PRADELLI – Claude LEOUFFRE.

Administrateurs :

André COLLOMBAT	Gérard MILLOTTE
Claudine DRUDI	René ROUX
Claude MARTIN	Paul TOSCANO
Gabriel MARTORELL	Irène VENTURELLI

Experts :

Jacques FALUOMI	Michel MEIFFREN
Antoine SIRI	Claude TOMPS

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'Activité 2018,
- Compte-rendu financier,
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs,
- Election des nouveaux Administrateurs,
- Questions diverses

1- Rapport d'activité 2018 :

A fin 2018, nous comptons 515 adhérents dont 21 sortants et 29 entrants.

Il est rappelé que l'Amicale est composée de 4 Commissions : Retraites, Voyages-Loisirs, Communication et Financière qui permettent son bon fonctionnement.

A travers ses réunions de Bureau, le Conseil d'Administration a poursuivi ses activités pour développer les relations avec la Caisse Régionale et le Comité d'Entreprise, et organiser des loisirs et des voyages. Il peut également, selon demande, intervenir dans la simulation de calcul de retraite de base (régime général, MSA) et complémentaire (ARRCO, AGIRC, autres)

Le Président rappelle la Défense des intérêts des retraités avec la FNAROPA et la CFR.

Il fait part, à cette occasion, de la fin de son mandat à la FNAROPA.

La FNAROPA compte en 2018 : 33 202 adhérents, 34 administrateurs, 22 délégués régionaux.

Elle est composée de 7 commissions : environnement du retraité, retraite, développement, fiscale, Chêne Vert, internet, agrément déontologie.

L'Amicale fait le lien entre le Comité d'Entreprise et ses adhérents par l'intermédiaire du site internet : www.fnaropa.fr. De plus en plus d'informations seront transmises par ce canal.

Chaque adhérent dispose d'un mot de passe pour accéder au site (pour les adhérents l'ayant perdu, il est possible d'en demander un autre par mail à l'Amicale).

Afin de mieux connaître la revue Chêne Vert (pour ceux qui n'en sont pas encore destinataires), la FNAROPA a pris la décision d'adresser le n° 124 à tous les adhérents. Les personnes intéressées pourront s'y abonner par l'intermédiaire des Amicales.

Le Président rappelle aux adhérents de Mutuelle Verte qui auraient l'intention de changer de Mutuelle complémentaire santé, qu'actuellement, les membres de l'Amicale font partie du même groupe que les actifs. Dans d'autres complémentaires, les tarifs sont nettement supérieurs au-delà de 70 ans.

Est toujours à l'ordre du jour, dans les négociations nationales, la déductibilité des complémentaires au niveau des impôts.

Sorties et voyages :

(André COLLOMBAT, Gabriel MARTORELL, Paul TOSCANO)

Rapide rétrospection : **2018**

- Visite d'Antibes le 15 Mars : 29 participants – participation Amicale 0,50 €
- Balade à Grimaud le 14 Juin : 28 participants – participation Amicale 8,50 €
- Journée « Marine » et Bouillabaisse le 29 Juin : 85 participants – participation Amicale 3 403 €

- Voyage en Sardaigne du 10 au 18 Septembre : 45 participants – participation Amicale : 4 178 €
- Promenade à Aigues Mortes le 26 Septembre : 34 participants – participation Amicale : 761 €
- Visite de Moustiers et du musée de préhistoire des Gorges du Verdon le 29 Novembre
32 participants – participation Amicale : 84 €
- Variétés au Baroque le 13 Décembre : 106 participants – participation Amicale : 1 833 €.

2019 :

- **Assemblée Générale** à Draguignan
- **Naples et Côte Amalfitaine** en Septembre (destination arrêtée suite à un sondage fait auprès des adhérents). Deux groupes de 40 personnes inscrites.
- **Les balades thème :**

Le 28 Mars 2019 le musée des gueules rouges à Tourves et Saint Maximin la Ste. Baume avec 50 participants.

Le 13 Juin 2019 – St Cézaire, avec la découverte d'un site préhistorique le matin, puis Déjeuner et découverte des grottes de St Cézaire et la visite guidée du village.

Le 3 Octobre 2019 – Toulon, avec la découverte du port, visite du musée de la marine, Déjeuner sur le port, après-midi accès au Mont Faron et son musée par le téléphérique.

Il est rappelé que les invités sont les bienvenus mais pas prioritaires.

- **Les Découvertes Rando niveau 1 :**

Cette proposition a pour objet de satisfaire les adhérents désireux de découvrir la marche sans nécessité de critères spécifiques :

Le 21 Février 2019 – Les Basses Gorges du Verdon avec son canal : 25 participants.

Une première qui nous invite à une prochaine proposition qui se situera dans l'Estérel avec des vues exceptionnelles.

- **Rando niveau2 :**

Cette proposition ne concerne que les détenteurs de la licence FFRP pour des raisons de sécurité. Il est possible de souscrire directement par internet sur le site www.ffrandonnee.fr un rando-pass annuel pour 28€ qui couvre cette activité.

Une date était prévue le 14 mars 2019 avec une sortie dans l'Estérel, Pic d'Aurette, Pic de l'Ours. Nous n'avons pas obtenu un nombre suffisant de participants répondant aux critères exigés pour cette activité.

Activités 2018 : (Maurice DOUAY)

Evolution des Recettes et des Dépenses en 2018 :

<u>TOTAL RECETTES :</u>	<u>21 880</u>	<u>TOTAL DEPENSES :</u>	<u>16 161</u>
Cotisations	10 380	Sorties – Voyages	
Subvention CR	6 500	Divers	2 287
Subvention CE	5 000		

CONTROLE

Avoirs en banque au 1^{er} Janvier 2018	8 310
Recettes 2018	21 880
Dépenses 2018	16 161
Avoirs en banque au 31 Décembre 2018	14 029

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Recettes :

Cotisations	:	10 300
Subvention CR	:	6 500
Subvention CE	:	5 000

TOTAL 21 800

Dépenses :

Voyages	:	8 000
Rencontres	:	8 000
Divers	:	4 000

TOTAL : 20 000

Le budget prévisionnel laisse apparaitre un solde positif.

Vote des résolutions :

1) Approbation des comptes et quitus au Conseil d'Administration.

Adopté à l'unanimité.

2) Cotisation 2019 maintenue : Amicale + FNAROPA : 25,50 euros

+ Abonnement CHENE VERT soit :32,50 euros.

Adopté à l'unanimité

3) Election des Administrateurs :

- Renouvellement 1/3 sortant : pas de tiers sortant

- Nouveaux candidats : CHIGNOLI Marie-Jeanne, MERLINO-IBANEZ Jeanine,

MIRANDE-COLLOMB Anne-Marie.

Elections de nouveaux Administrateurs.

Félicitations à tous.

**Interventions de : Monsieur Frédéric DOUAY, Directeur des Relations Humaines et
de Monsieur Patrick BEAUDON - Directeur Général Adjoint**

M. F. DOUAY rappelle :

les faits marquants de 2018 :

- ❖ Investissements sur les Sites de Draguignan, Saint-Laurent-du-Var et destruction de Manosque avec construction d'un nouveau bâtiment près de l'Occitane
- ❖ Premier job dating au siège de Saint-Laurent du Var
- ❖ Inauguration du village by CAPCA (startup Sophia Antipolis)
- ❖ Mise en place du réseau d'expertise internationale (REI) et d'une campagne de communication pour nos clients internationaux.
- ❖ 10 ans de la Fondation « Lancement des cafés de la création.
- ❖ R.G.A. : Projet d'Entreprise.

Les réalisations marquantes :

Territoire et Innovation

- Le Village by PCA
- Le Point Passerelle de Toulon

Les Ressources Humaines :

- Ecole de la Relation Client
- 148 embauches

L'organisation :

- Evolution de l'accueil en agences, mise en œuvre des bornes
- Middle Office Succession, Conseillers PLS, Marché de l'Agriculture
- Elargissements des horaires sièges
- Développement de la coopération avec la CR Corse
-

Les outils et l'informatique :

- SI Monaco
- Trajectoire Patrimoine
- 360 Pro

Point d'activité 2018 :

917 507 clients

462 492 sociétaires

+18 555 clients en net

CA PCA au **2^e rang** des Caisses régionales

962 663 entretiens réalisés, soit +7,7% sur 1 an

38 millions de connexions en multicanal

65% de signatures électroniques en agence

Point Financier 2018 : Résultat Net : + 2,5 %.

Monsieur P. BEAUDON présente **Le nouveau volet du Projet d'entreprise.**

Une construction collective :

10 000 clients

116 participants

1 800 collaborateurs

210 administrateurs

60 membres du forum, 80 ateliers forum et hors forum, 6 ateliers clients,

2 plénières, 2 journées d'expertises et

+ de 430 participants au LAB Mobile

1 360 idées ont émergé --> 90% retenues

Objectif : la confiance élargie :

- Confiance sur de nouveaux territoires : nouveau rôle d'agrégateur de relation, nouveau rôle de Tiers de Confiance Numérique.
- Confiance à renforcer dans nos clients («le droit à l'erreur»).
- Confiance renforcée dans nos managers et nos collaborateurs (délégations simplifiées ...).
- Confiance individuelle à renforcer dans le cadre de trajectoires professionnelles repensées.

Les marqueurs du Projet :

PCA Tiers de confiance élargie à ses territoires

=> Nouveaux rôles de Tiers de confiance numérique et Créateur de liens en proximité

=> Plus de confiance a priori envers nos clients et entre nous.

Ma Trajectoire Pro », chacun acteur de sa trajectoire professionnelle

=> Créer une démarche et une appli avec le meilleur accompagnement possible.

L'Humain augmenté par le Digital et le Digital augmenté par l'Humain

=> Enrichir la personnalisation de la relation en intégrant l'intelligence artificielle et la robotisation pour améliorer notre efficacité et la qualité de notre conseil.

La Simplification et la Compétence Collective, leviers de performance

=> Systématiser la recherche de simplification dans toutes les actions au quotidien

=> Expertise généralisée et subsidiarité (nouvelles délégations)

Un Management ouvert et collaboratif

=> Responsabilisation, innovation, entrepreneuriat.

Les Indicateurs :

IRC Clients + 10 points vs

950 000ème client

550 000ème sociétaire

IRC Collaborateurs

IRC Administrateurs

Résultat net >100M€

Coefficient d'exploitation : -5 pts vs.

Questions diverses :

Sont évoquées les questions suivantes :

- Emprunte digital
- Fraude paiement par internet
- Paiement immédiat
- Paiement par téléphone portable
- Diminution des espèces.

Enfin, Le Président Ripert remercie MM. Patrick BEAUDON et Frédéric DOUAY pour leur intervention et le prêt à l'Amicale de la Salle de réunion.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée 13 H

Le Président,

A. RIPERT

La Secrétaire-Adjointe,

D. GOMEZ

ANNEXE

LES ÉLECTIONS MSA 2020 EN 12 QUESTIONS/REPONSES

Cette foire à questions répond à de nombreuses interrogations sur les prochaines élections MSA.

LES ÉLECTIONS MSA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 1949, les adhérents de la MSA élisent tous les 5 ans leurs délégués. Ces derniers, qui reflètent la diversité du monde agricole, portent la voix des adhérents. Ils participent à l'Assemblée générale de leur MSA et élisent les membres du Conseil d'administration. Les délégués participent aux actions de la caisse, notamment celles concernant la prévention de la santé au travail et l'action sanitaire et sociale.

Voter aux élections des délégués MSA est le meilleur moyen de faire entendre sa voix et ses attentes dans la gestion de sa protection sociale agricole.

QUAND A LIEU LE SCRUTIN ?

Le vote sera ouvert du 20 au 31 janvier 2020. Le dépouillement aura lieu le 6 février 2020 dans chaque MSA.

QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

Pour pouvoir se présenter aux élections, il faut :

- être affilié à la MSA ;
- être âgés de 18 ans accomplis ;
- être électeur dans la circonscription électorale concernée
- ne pas avoir été frappé au cours des cinq dernières années d'une condamnation figurant sur le bulletin n°2 du casier judiciaire.

Pour présenter sa candidature, il convient de remplir la déclaration de candidature correspondant au collège correspondant à son statut (1er, 2e ou 3e collège), téléchargeable sur le site internet electionmsa2020.fr. Les modalités pour candidater sont également consultables en ligne.

LES TROIS COLLÈGES ÉLECTORAUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les trois collèges :

- 1er collège regroupe les exploitants ou chefs d'entreprise agricole non employeurs de main-d'œuvre ;
- 2ème collège regroupe les salariés de l'agriculture et des entreprises agricoles ;
- 3ème collège réunit les chefs d'exploitations et d'entreprises agricoles employeurs de main-d'œuvre.

QUI SONT LES CANDIDATS ?

Les candidats aux élections des délégués MSA sont des ressortissants du régime agricole. Ils sont salariés de l'agriculture dans les secteurs de la production, de la transformation ou des services, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités. Issus du corps électoral, ils ont la connaissance des métiers de l'agriculture et sont à même de comprendre les besoins des adhérents de la MSA et d'y répondre.

COMBIEN DE DELEGUES SONT ELUS EN MSA ?

La MSA compte actuellement 24 000 délégués. Plus de 15 000 seront élus en 2020. Cette diminution du nombre de délégués fait suite à un redécoupage des cantons issu de la réforme territoriale d'État, réduisant leur nombre. Pour autant, avec plus de 15 000 élus, le réseau des délégués reste le relai privilégié entre la MSA et ses adhérents.

QUE SE PASSE-T-IL S'IL N'Y A AUCUN CANDIDAT SUR MON TERRITOIRE ?

Avec la diminution du nombre de candidats et le regroupement de cantons, ce risque est réduit par rapport aux précédentes élections. Toutefois, si cela devait arriver alors les électeurs de ce canton ne pourraient pas voter faute de candidat. Ce territoire resterait sans délégué.

QUI PEUT VOTER ?

Tous les adhérents à la MSA sont invités à voter pour les élections des délégués : salariés de l'agriculture, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités.

5 conditions doivent être remplies pour être inscrit sur les listes électorales au 1er avril 2019 :

- ✓ appartenir à l'un des trois collèges électoraux ;
- ✓ être âgé de 16 ans au moins ;
- ✓ ne pas avoir été condamné à l'une des peines entraînant ou de nature à entraîner la déchéance des droits civiques ;
- ✓ avoir acquitté toutes les cotisations personnellement dues et réclamées depuis six mois au moins ;
- ✓ avoir sa résidence sur le territoire métropolitain.

Les listes électorales provisoires seront publiées au plus tard le 29 août 2019 par chaque MSA.

COMMENT FAIRE SI JE NE SUIS PAS INSCRIT SUR LA LISTE ELECTORALE ?

A partir du 29 août 2019, vous pourrez vérifier sur le site internet de votre MSA si vous êtes inscrit sur la liste électorale. A défaut, vous pouvez demander votre inscription en écrivant au Président du Conseil d'administration de votre MSA, au plus tard le vendredi 13 septembre 2019. Après examen des réclamations, les listes définitives seront établies et publiées au plus tard le mardi 8 octobre 2019.

COMMENT VOTER ?

Le vote sera ouvert du 20 au 31 janvier 2020. Deux solutions sont offertes : le vote en ligne sur le site internet jevoteenligne.fr/msa2020 ou le vote par correspondance.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE VOTE À LA FOIS EN LIGNE ET PAR COURRIER ?

Si vous votez à la fois par correspondance et par internet, seul votre vote par internet sera comptabilisé. L'enveloppe de vote par correspondance sera systématiquement écartée au moment de l'émargement.

LE VOTE PAR INTERNET, COMMENT SAVOIR SI C'EST VRAIMENT SÛR ?

Que ce soit sur internet ou par courrier, le vote est confidentiel. Aucun lien ne peut être fait entre votre identité et votre vote en ligne. En effet, les données relatives aux électeurs inscrits sur les listes électorales et les données relatives aux votes font l'objet de traitements informatiques distincts, dédiés et isolés. Le vote, dès son émission, fait l'objet d'un chiffrement par le système sur le terminal utilisé par l'électeur, avant sa transmission au fichier « urne électronique ». Il demeure, de façon permanente, chiffré jusqu'à son dépouillement.